

AIDVAC

Suspension injectable

Vaccin polyvalent inactivé, adjuvé contre les entérotoxémies et la pasteurellose

COMPOSITION :

Chaque dose vaccinale contient une quantité suffisante d'anatoxine et d'anaculture pour obtenir au minimum : Clostridium perfringens (Type A, B, C et D) :

Anatoxine α de Clostridium perfringens ≥ 4 UI / ml de sérum de lapin

Anatoxine β de Clostridium perfringens ≥ 10 UI / ml de sérum de lapin

Anatoxine ϵ de Clostridium perfringens ≥ 5 UI / ml de sérum de lapin

- Anatoxine α de Clostridium septicum $\geq 2,5$ UI / ml de sérum de lapin

- Anatoxine α de Clostridium novyi (Type A, B) $\geq 3,5$ UI / ml de sérum de lapin

- Anatoxine tétanique de Clostridium tetani $\geq 2,5$ UI / ml de sérum de lapin

- Anatoxine de Clostridium sordelli ≥ 1 UI / ml de sérum de lapin

- Clostridium haemolyticum (Novyi D) ≥ 80 % de protection chez le cobaye

- Clostridium chauvoei ≥ 90 % de protection chez le cobaye

- Pasteurella multocida sérovars (A : 1,3 / B : 2,5 / D : 4)..... min 2 log10 de protection chez la souris

- Mannheimia haemolytica sérovar A1 min 1 log10 de protection chez la souris

Excipient q.s.p 1 dose

INDICATIONS :

AIDVAC est utilisé pour l'immunisation active des bovins, ovins, caprins et camelins contre les entérotoxémies, la maladie du rein pulpeux, le tétanos, la gangrène gazeuse, l'hépatite nécrosante, la braxie, l'œdème malin, le charbon symptomatique, la pasteurellose et la septicémie hémorragique.

Début de l'immunité : 21 jours après vaccination.

Durée de l'immunité : une année.

ADMINISTRATION ET POSOLOGIE :

- Bien agiter avant l'emploi.

- Administrer le vaccin par voie sous-cutanée (de préférence dans la région du coude pour les moutons et les chèvres, et dans la partie inférieure du cou juste devant les épaules pour les bovins et les camelins) aux doses recommandées suivantes :

• **Agneaux et chevreaux :** 1 ml.

• **Ovins et caprins :** 2 ml.

• **Bovins et camelins :** 5 ml.

Vaccination des animaux adultes :

Primo-vaccination : la première dose recommandée peut être administrée à tout âge. Revacciner 4 à 6 semaines après la première injection.

Rappel : administrer la dose recommandée une fois par an, de préférence 2 à 6 semaines avant l'agnelage, la mise bas ou le vêlage, afin de garantir un bon niveau d'immunité..

DÉLAI D'ATTENTE :

Viande et abats : nul.

CONDITIONS DE CONSERVATION ET DÉLAIS DE VALIDITÉ :

- Flacon non entamé : le vaccin reste stable pendant 2 ans à compter de la date de production indiquée sur l'étiquette, à l'abri de la lumière, et à une température comprise entre + 2 °C et + 8 °C.

- Après ouverture : à utiliser dans les 8 heures suivant la première ouverture.

- Ne pas congeler.

PRESENTATIONS :

Flacons de 50, 100, 250 et 500 ml.